



Mardi 20 septembre 2016

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LES TRACES ET GARES DE LA PRIORITE 1
DU 3 OCTOBRE AU 21 DECEMBRE 2016

La phase d'information et de participation du public sur les aménagements de la Priorité 1 (Marseille-Aubagne, La Pauline, la Siagne-Nice), se tiendra du 3 octobre au 21 octobre 2016, pour présenter les propositions de tracés et positions de gares étudiées par SNCF Réseau, et celles issues des échanges avec les élus.

Le Comité de pilotage* du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, présidé par le préfet de région Stéphane Bouillon, s'est réuni mardi 20 septembre 2016 en préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur en présence des différents cofinanceurs.

Dans le cadre du dispositif de concertation validé le 12 avril dernier, le Comité de Pilotage a validé le dossier support de la concertation qui présente les variantes de projet étudiées par SNCF Réseau ainsi que les propositions issues de la concertation avec les élus entre mai et septembre 2016 ; l'objectif est de permettre au maître d'ouvrage de recueillir l'avis du public sur les tracés et les positions de gares de la Priorité 1 (*Marseille-Aubagne, La Pauline, la Siagne-Nice*).

Cette concertation débutera par des réunions publiques d'ouverture dans les 3 départements concernés :

- le 4 octobre à Nice à 18h30,
- le 5 octobre à Marseille à 18h30,
- 12 octobre à La Crau à 18h30.

Des réunions publiques dédiées au projet de gares nouvelles

- le 24 octobre à 18h pour la Gare Nice Aéroport,
- le 25 octobre à 18h pour la Gare Marseille St-Charles et le 26 octobre à 18h pour la Gare Ouest Alpes-Maritimes.

Réunions publiques de synthèse

Le maître d'ouvrage présentera le résultat des échanges avec le public lors de réunions publiques de synthèse prévues le 19 décembre à Nice à 18h30, le 20 décembre à Marseille à 18h30 et le 21 décembre à La Farlède à 18h30

**Le Comité de pilotage réunit les cofinanceurs du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur : l'État, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils départementaux des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var, la métropole Aix-Marseille Provence, la métropole Nice-Côte d'Azur, la communauté d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée, ainsi que SNCF Réseau.*

Un site pour s'informer et échanger

Le site Internet www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr permettra de s'informer sur le programme complet des réunions, d'obtenir des informations sur le projet et le dossier de la concertation et de poser des questions au maître d'ouvrage tout au long du processus de concertation.

Les cofinanceurs ont souligné les enjeux de ce projet indispensable notamment pour les déplacements du quotidien des 5 millions d'habitants de la région, et pour le développement économique des entreprises ; ils ont réaffirmé leur soutien à ce projet d'une nouvelle ligne ferroviaire sur le littoral régional, indispensable pour construire un réseau maillé, améliorer ainsi la fiabilité des trains sur l'ensemble de ce territoire, augmenter de façon notable le nombre de trains autour et entre les grandes métropoles régionales et mailler le réseau ferroviaire de l'Europe du Sud.

Contacts Presse

SNCF Réseau

Carole TEISSEBRE

+33 (0) 7 86 11 89 54

carole.teissedre@reseau.sncf.fr

Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tessa FRECHIER-MEY

+33 (0) 4 84 35 41 31

pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

**Le Comité de pilotage réunit les cofinanceurs du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur : l'État, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils départementaux des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var, la métropole Aix-Marseille Provence, la métropole Nice-Côte d'Azur, la communauté d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée, ainsi que SNCF Réseau.*